

voudra de part et d'autre envisager sérieusement les avantages qui doivent en résulter pour tous.

Dans l'attente prochaine d'une plus large organisation, nous pouvons dès ce jour constater un grand progrès obtenu. Nous possédons enfin un local très beau disposé pour des réunions harmoniques. Dans ce local se donneront des concerts périodiques, et les artistes de passage pourront également s'y faire entendre. Ils seront toujours certains d'y trouver un orchestre tout composé et des sympathies nombreuses et éclairées.

La salle du Cercle Musical est ouverte aux sociétaires depuis le 15 octobre. Elle est située au premier étage des anciennes Halles de la Grenette, et se divise en deux salons principaux, au moyen d'une cloison mobile qu'on enlève les jours de concert public. La longueur totale de l'emplacement est de 25 mètres par 8 mètres de largeur et 5 m. 40 c. de hauteur. Une galerie latérale avec tribune, supportée par des colonnettes en fonte qui ne gênent pas la vue, a été établie au pourtour de la salle, afin d'augmenter le nombre des auditeurs. L'Estrade, élevée en amphithéâtre à l'extrémité de la salle, opposée à la tribune, peut recevoir cent exécutants. L'orchestre est sous la direction de notre habile violoniste M. Baumann. L'espace total peut contenir environ 550 personnes y compris les musiciens. Ce nombre paraît satisfaire momentanément les exigences des dilettanti. Le local a subi d'importantes réparations, et le style de sa décoration, simple et sévère, sans exclure une certaine élégance, est tout-à-fait approprié à sa destination. Un calorifère chauffe les diverses pièces, et un compteur permet d'éclairer au gaz, d'une manière très brillante, et à volonté, la salle entière, ou seulement quelques-uns des becs isolés, sans avoir à payer autre chose que le nombre de mètres cubes de gaz consommé. Un foyer d'accord a été ménagé sous la partie la plus élevée de l'orchestre pour ne pas fatiguer les oreilles des auditeurs par les préludes des musiciens, et une loge de concierge et un vestiaire ont été établis à l'entrée, sous la tribune; en un mot, tout le confortable le plus recherché se trouve réuni dans le local du Cercle, grâce aux soins de la Commission attentive à satisfaire tous les désirs des sociétaires. Un des salons pourra servir aux artistes de la ville pour l'exposition de leurs œuvres. Le jeudi soir est consacré à l'exécution des symphonies et des chœurs en présence des sociétaires,